

Compte Rendu de la Réunion du 20/6/2018 18h30

Ordre du jour :

- Le point sur la déclaration de l'association
- Validation du logo et de la lettre type
- Bulletin d'adhésion à l'association^[SEP]
- Site Web
- Création des commissions^[SEP]
- Stratégie
 - augmenter le nombre de collèges (communes) de l'association
 - définir et prioriser nos actions
- Programmation et préparation de nos actions futures d'ici à fin septembre
- Soirée film en septembre

Assemblée Générale : voir plus tard en septembre pour date

Pt 1 de Déclaration de l'asso : le greffe associatif est en congé donc il y a du retard pour l'enregistrement. Tout est géré à Toulon. Attendre le numéro d'enregistrement et la parution au JO. Cotisations : Jean Bernard s'occupera de la trésorerie et gèrera les cotisations. Ce jour prélèvement des premières cotisations pour un montant de 40€, il n'y aura donc pas besoin de faire l'avance pour la parution de l'association au JO.

Pt 2 Logo et lettre type. Logo et phrase au-dessus est validé.

Pt 3 Formulaire d'adhésion, proposé par Sophie et adopté. Lors de l'inscription, le trésorier et le secrétaire récupèrent chacun exemplaire du bulletin d'inscription dûment rempli.

1. ex du formulaire avec signature du trésorier sera renvoyé à l'adhérent pour confirmer son adhésion. Prévoir un trombinoscope des membres du collège. Marc s'en occupera ultérieurement si on demande à chaque adhérent de retourner une photo par mail.
2. listes d'adhérents à gérer, membres du collège et membres associés.

Pt 4 Site Web : Alain et JC ont réalisé un schéma pour expliquer le fonctionnement du site et la façon dont peuvent être associés Cad'EAU et ADUES. Une réunion de ADUES est à prévoir pour finaliser un site qui élargisse leurs actions et leur portée sans léser personne. Il sera fait part de ces avancées lors d'une prochaine réunion de cad'EAU

Pt 5 : Stratégies :

rappel : Le syndicat du haut var existe depuis 1950 et regroupe de nombreuses communes adhérentes.

Il devient propriétaire de la ressource qu'il leur revend ensuite (l'eau est exploitée par délégation à une multinationale).....Aussi face à ces aberrations, il s'agit de partager en assemblée les expériences et les données relevées dans les documents officiels (RAD, RPQS). Puis une fois armés, nous pourrions interpellier les élus et les pousser à s'unir pour que l'eau reste en gestion publique.

En effet, avec la loi Notre, la gestion de l'eau va être réorganisée et prise en charge par les communautés de communes...Celles-ci devront faire le choix de déléguer ce service à des multinationales ou d'en avoir une gestion publique....L'enjeu pour le consommateur est donc crucial ...Tout comme l'est l'enjeu écologique qui en découleL'eau devient rare, si elle devient une marchandise, comment pouvoir la préserver ?

1. augmenter le nombre de collègues (communes) de l'association
2. Faire venir aux réunions de cad'EAU des nouvelles personnes d'autres communes parmi nos connaissances...surtout parmi celles qui sont en régie....définir et prioriser nos actions : dès la rentrée, demander des audiences aux maires pour informer sur notre action et qu'ils s'y associent....

Prochaine réunion prévue : le mercredi 29/08/18 pour préparer l'audience en mairie des Arcs et également terminer l'ordre du jour de cette réunion : « CREATION DES COMMISSIONS » et « soirée films en septembre.